

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE - 2024 FILIERE CULTURELLE – CATEGORIE C

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE SEINE ET MARNE
(CDG 77)

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'YONNE
(CDG 89)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA
REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

co-organise

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE	CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (1)
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2 ^{ème} CLASSE	Ouvert aux adjoints territoriaux du patrimoine ayant atteint le 4 ^{ème} échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C. Les fonctionnaires doivent justifier qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions (soit le jeudi 30 novembre 2023).	Epreuve écrite : Jeudi 28 mars 2024 Epreuve orale : A partir du 24 juin 2024	Inscription en ligne : du mardi 17 octobre 2023 au mercredi 22 novembre 2023 inclus Date limite de dépôt des formulaire d'inscription sur l'espace sécurisé : Jeudi 30 novembre 2023

(1) Le dépôt des formulaires d'inscription doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours-territorial.fr

Puis ; concours@cigversailles.fr
ou
au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau
78000 VERSAILLES
aux horaires suivants : 9 h à 17 h du lundi au vendredi.